Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 552

Artikel: Le Congrès de Copenhague : le travail des commissions : (suite et fin)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1436
Bibliothèque publique et universitaire - GENÈVE
J. A.
- 3 OCT. 1939

23 SEPTEMBRE 1939 — GENEVE VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — N° 552

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

La mise de fonds globale investie dans le Palais de la S. d. N. et dans l'organisation matérielle de l'Institut international d'agriculture à Rome, la Cour Permanente de Justice internationale à la Haye et le Bureau International du Travail à Genève, est inférieure au coût d'un navire de guerre moderne, et le nombre de ceux qui travaillent dans ces institutions n'atteint même pas l'effectif d'un seul régiment.

(Rapport du Directeur du B. I. T., John Wynant, à la XXVe Conférence Internationale du Travail, Juin 1939).

Nous, les femmes...

Deux semaines écoulées depuis la parution de notre dernier numéro, et deux semaines abreuvées d'horreurs, de bombardements, de fusillades, de massacres, d'incendies, de torpillages de navires, d'invasions de provinces, de quoi déjà alimenter pendant des années les plus imaginatifs des romans d'épouvante... Et malgré ceux qui prétendent qu'involontairement nous nous y accoutumons, et que toutes les atrocités perpétrées en Chine et en Espagne nous ont habitués malgré nous à toutes ces abominations, c'est un poids constant qui pèse sur nos cœurs que la masse des souffrances indicibles vécues par notre humanité en quinze jours seulement. Et si l'on y ajoute toutes les angoisses morales, toutes les anxiétés familiales, toutes les séparations, tous les déchirements, on se demande ce qui subsistera de notre civilisation, si elle va sombrer définitivement dans l'abîme, ou si, au contraire, elle sortira du creuset purifiée et meilleure ?

Que notre devoir à nous toutes, femmes, soit de tendre vers ce résultat, cela est certain. Mais que cela ne soit pas facile, cela est également certain. Peut-être tout spécialement pour nous, femmes de pays neutres, auxquelles des tâches immédiates, urgentes, irrémissibles, ne s'imposent pas comme à nos vaillantes sœurs des pays belligérants, — je pense tout spécialement en écrivant ceci à l'héroïsme de nos amies polonaises — et peut-être tout spécialement aussi pour nous, femmes suisses, qui comptons si peu dans la vie de notre pays, et qui l'éprouvons si douloureusement en ces heures tragiques, où nous aurions voulu pouvoir, comme nos concitoyens, répondre immédiatement: *Présentes*, à son appel.

Car le pays, il ne faut pas se leurrer d'illusions, nous a peu appelées à le servir. Sans doute, le Conseil Fédéral a-t-il rendu le 4 septembre cette fameuse ordonnance sur le service obligatoire de travail, auquel nous serions assujetties de 16 à 60 ans, mais qui, renseignement pris à bonne source, s'appliquera surtout à la possibilité de transférer du personnel d'industries de luxe à des besognes plus importantes pour l'économie du pays, et qui, vu les infinies difficultés du recensement féminin — depuis combien de temps nous oppose-t-on comme argument contre le suffrage féminin que l'établissement des registres électoraux constituerait une dépense trop lourde pour les finances de l'Etat? — risque fort de rester lettre morte pendant un bon bout de temps encore. Sans doute aussi, l'appel lancé par le Conseil Fédéral également, en faveur du service complémentaire, a-t-il suscité de nombreuses inscriptions de bonnes volontés, mais cela avec des résultats fort différents suivant les cantons. A Zurich, nous le savons, un Bureau féminin a été constitué, qui a reçu, dépouillé et classé ces inscriptions pour le compte du Département militaire, et qui a pu les répartir entre les deux grandes divisions d'activité militaire et civile — bien que toute l'activité civile de ce service complémentaire soit militarisée — Croix-Rouge et Service de santé d'une part, œuvres sociales (service de gares, réfugiés et évacués, Bien du Soldat, etc.) de l'autre, de sorte qu'au moment de la mobilisation générale, les cadres étaient prêts à fonctionner. A Berne, où un millier d'inscriptions ont été également reçues par le secrétariat du *Frauenbund*, un bon nombre de femmes ont été dirigées sur la Lessive de guerre et sur l'aide à l'agriculture, si importante dans un grand canton agricole; à Bâle, c'est également à la Lessive de guerre et au raccommodage du linge des mobilisés, à la collecte de sous-vêtements, et même de souliers pour les soldats, qu'à la demande du commandement de place se sont consacrées toutes les Sociétés féminines groupées en un « Service féminin bâlois pour nos soldats ». Ceci sans parler des Eclaireuses, qui ont de leur côté accompli un service sur lequel nous reviendrons prochainement, ou des Samaritaines et de la D. A. P., qui ont été partout, dans toute la Suisse, immédiatement occupées.

La Suisse romande, fréquemment en retard sur nos Confédérées, nous paraît avoir été moins bien organisée en ce qui concerne le service complémentaire officiel, qui n'a pas, que nous le sachions, vraiment fonctionné dans aucun de nos cantons, faute d'un classement fait en temps utile des nombreuses inscriptions reçues pour ce service — on a parlé de 400 en tout cas à Genève — classement pour lequel nos Sociétés féminines avaient pourtant offert leur concours comme à Berne et à Zurich. Dans le canton de Vaud, les Sociétés féminines se sont mises à l'œuvre, surtout sur l'initiative des Unions de Femmes pour la Lessive de guerre, l'aide à l'agriculture, etc., en liaison avec les autorités civiles et militaires. A Genève, ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent numéro, et grâce à la Commission spéciale du Centre de Liaison, le risque des doubles emplois et des forces perdues a pu être évité, toutes les offres de service étant canalisées et coordonnées: plus de 300 femmes ont été ainsi enrôlées, qui ont surtout été dirigées sur l'aide à la campagne, le service des rapatriés, l'œuvre des gares, etc., tout ce qui concerne les soldats étant plus ou moins centralisé dans ce canton par le Bureau des œuvres sociales de l'armée, à l'activité duquel collaborent aussi des forces féminines bénévoles.

Mais ceci, il faut le reconnaître, est peu pour satisfaire à cet ardent besoin de service qui s'est emparé, et cela était psychologiquement inévitable, de tant de femmes dès l'annonce de la mobilisation; et c'est une dure école pour beaucoup que de devoir rester, non pas inactives, car ne fait *rien* que qui le veut bien, mais à l'écart d'un service public quelconque. Ne parlons pas ici, comme on le fait à tort dans certains milieux, d'agitation et de sentimentalité: beaucoup de femmes souffrent réellement, dans une période où chaque homme est appelé à consentir un sacrifice à la cause commune, que rien ne leur soit demandé obligatoirement et également à toutes; et cela souvent sans bien réaliser que s'imposer à soi-même la discipline de continuer courageusement la tâche journalière, si humble qu'elle puisse être, constitue aussi un apport indispensable à la vie du pays. Cela, il ne faut pas se lasser de le répéter.

(*La fin en 3me page.*) E. Gd.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Herisau et Teufen, 15 septembre 1939.

Mesdames et chères collègues,

Nos convocations à l'Assemblée générale de l'Alliance étaient prêtes à être expédiées lorsque la catastrophe qu'est une guerre est devenue une réalité. Nous sommes encore tremblantes de la secousse ressentie à cette effroyable nouvelle; mais nous n'avons pas le loisir de nous appesantir sur nous-mêmes; de nouveaux devoirs nous attendent et exigent toutes nos capacités.

L'organisation des diverses œuvres d'entr'aide ont mis fortement à contribution notre temps et nos forces, de telle sorte qu'après mûre réflexion, nous avons décidé de retarder l'Assemblée générale fixée au 30 septembre. Nous pensons que la plupart des femmes sont très occupées en ce moment, tandis que dans quelques semaines, quand les travaux du service civil auront été organisés, elles seront plus facilement libres.

Le centre de l'activité se trouve actuellement sur le terrain local, dans l'union des groupements établis en collaboration avec les institutions officielles et les autorités. Il existe dans chaque canton un Département militaire, il faudra organiser dans chaque commune un comité d'assistance militaire; ces deux institutions ont besoin du concours des femmes. Les milieux officiels seront heureux si les Sociétés féminines et les groupements de jeunesses prennent contact avec eux et leur présentent des projets pour l'organisation des secours. La collaboration, qui permet d'économiser les forces, le temps et l'argent, est une nécessité.

Plus importante encore est notre tâche spirituelle; montrons une ferme attitude morale, du courage, de la réflexion, mais avant tout la résolution absolue d'être prêtes à tous les sacrifices que notre pays, notre liberté, note idéal d'humanité réclament de nous.

Nous espérons que les circonstances nous permettront de réunir notre Assemblée annuelle LE SAMEDI 14 OCTOBRE. *Comme il n'est pas possible de faire des plans longtemps d'avance, nous vous convoquons donc très peu de jours avant notre séance. Etant donné les circonstances, nous recevons encore volontiers des suggestions et des propositions sur des sujets à discuter à notre Assemblée générale.*

Nous vous souhaitons, dans ces heures difficiles, les forces nécessaires pour accomplir votre devoir à la place que vous occupez et nous vous saluons avec une cordiale fraternité.

Pour le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

La présidente:
Clara Nef.

La Secrétaire:
Alice Rechsteiner.

N. D. L. R. Ayant été de celles qui ont insisté pour que l'Assemblée de l'Alliance fût convoquée cet automne malgré les circonstances, nous ne pouvons qu'appuyer chaleureusement l'appel ci-dessus, en demandant spécialement à toute nos Sociétés de Suisse romande de faire un effort pour être représentées à Winterthour, lorsque cette Assemblée se réunira le 14 octobre, même si la convocation ne leur laisse que peu de temps pour organiser leur délégation.

Il nous paraît en effet indispensable à la vie du pays que notre activité continue régulièrement dans tous les domaines où cela est possible; et d'autre part, ce sera pour nous toutes un grand réconfort que de pouvoir nous rencontrer et discuter en commun les problèmes qui se posent actuellement devant nos consciences de femmes. Que toutes celles qui le peuvent se réservent donc la possibilité de se rendre à Winterthour à la date indiquée.

Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Le Congrès de Copenhague[1]

V. Le travail des Commissions

(*Suite et fin*) [1]

Egalité de la Morale.

Intéressante toujours, vu l'importance du sujet traité, mais sans que rien de spécialement frappant ait surgi au cours de ses délibérations, la session de cette Commission, tenue sous la présidence d'une des femmes les plus expertes en la matière, Miss Alison Neilans (Grande-Bretagne). Les résolutions suivantes furent votées à l'unanimité et sans beaucoup de discussions, et ratifiées à l'unanimité également par le Congrès.

1. L'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes réaffirme sa croyance dans le principe de justice, de liberté et d'égalité sans distinction de race, de classe, de croyance ou de sexe, et déclare que la liberté individuelle est basée sur la responsabilité individuelle, et que la responsabilité personnelle de chacun pour ses actions est la base fondamentale de la morale.
2. L'Alliance signale à l'attention générale l'utilité d'organiser une ou deux fois par an des réunions entre les organisations volontaires qui s'occupent d'œuvres sociales et de relèvement moral, et les autorités de police, en vue d'un échange mutuel d'informations concernant la moralité publique. Cet échange d'informations est des plus utile, car il permet à la police de mieux comprendre le travail et le but des travailleuses sociales et de leur offrir en même temps des renseignements et des informations; il aide aussi les organisations à connaître mieux les dangers et difficultés émanant des milieux criminels qui menacent et tentent la jeunesse.
3. L'Alliance, estimant que la prostitution ne relève que de la conscience individuelle et ne doit pas être considérée juridiquement comme un délit, est d'autre part sérieusement préoccupée par les méthodes modernes de l'exploitation de la prostitution d'autrui dans un but lucratif. Par conséquent, l'Alliance engage les organisations féminines de tous les pays à procéder à des enquêtes et à insister auprès de leurs gouvernements sur la nécessité d'une législation plus sévère et d'une application plus stricte de celle-ci, dans tous les cas où ceux qui exploitent la prostitution d'autrui dans un but de lucre réussissent à échapper à toutes les sanctions.

La seconde de ces résolutions nous paraît tout particulièrement intéressante, en inaugurant des méthodes nouvelles de travail, dont on peut espérer de féconds résultats, les expériences faites dans ce domaine et sur une très modeste échelle chez nous en sont la preuve. En effet, ces relations établies entre le Cartel genevois d'Hygiène sociale morale et le chef de la police de sûreté ont fait mieux comprendre aux déléguées du Cartel une foule de détails importants dans l'organisation d'une police féminine, dont elles ne se rendaient certainement pas compte auparavant, alors que, de son côté, la police n'a sûrement pas fait de fâcheuses expériences avec elles!

Pour en revenir aux résolutions de Copenhague, une des déléguées australiennes, Mrs. Richsbieth, ayant insisté sur les causes immédiates d'immoralité publique que constituaient les rassemblements de troupes du fait de la conscription obligatoire — et il y a sept ou huit semaines, il ne s'agissait pas encore comme maintenant de mobilisation générale, mais simplement d'écoles de recrue, la Résolution suivante fut encore votée par le Congrès :

(*La fin en 3me page.*)

[1] Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

A nos lecteurs

Quoiqu'il puisse paraître étrange en ces semaines tragiques de continuer à publier des articles traitant de tout autres sujets que ceux de nos obsédantes préoccupations — et à qui cela demande-t-il plus d'efforts qu'à celles qui écrivent ces articles et sont obligées à une très grande concentration d'esprit ! — la ligne générale de notre journal ne sera changée en rien, tout en tenant compte, bien entendu, de la triste actualité.

Si nous agissons de la sorte, c'est premièrement parce que nous sommes persuadées que l'un de nos premiers devoirs civiques est de continuer régulièrement notre vie quotidienne, parce que de la sorte nous contribuons à maintenir calme l'opinion publique dans notre pays. Et en second lieu, c'est parce que les principes que défend notre journal, principes de démocratie, de tolérance, de justice entre les sexes comme entre les peuples, sont de ceux dont le drapeau doit être dressé actuellement plus haut que jamais.

Le Mouvement Féministe.